

N°587

du 19
MARS
2013

Editorial

Par Koffi
SOUZA

UNE NOUVELLE PAPAUTE ?

L'élection de l'Argentin Jorge Bergoglio comme nouveau pape. Reflète un changement important dans la vie de l'Eglise catholique

UN PAPE HORS D'EUROPE

Voici pour la première fois, un pape qui ne vient pas d'Europe. Le conclave a tenu compte de l'évolution du catholicisme dans le monde. Les pôles de croissance des fidèles se situent principalement en Afrique et en Amérique latine. Sur une population mondiale s'élevant à plus de 6,8 milliards de personnes, au 31 décembre 2010, le nombre des catholiques frôle 1,2 milliards de personnes, la progression se situe dans tous les continents, mais de manière plus forte en Afrique (+6.140.000), en Amérique (+3.986.000) et en Asie (+3.801.000).

Les catholiques constituent 17,46% de la population mondiale. Si la hausse se situe sur quatre continents: Afrique (+0,21); Amérique (+0,07); Asie (+0,06); Océanie (+0,03), on constate une légère baisse en Europe: le pourcentage des catholiques par rapport à la population diminue de 0,01%. On constate également que l'Europe enregistre une régression de (-905) prêtres, alors qu'en Afrique ceux-ci sont en augmentation (+761), de même qu'en Amérique (+40), en Asie (+1.695) et Océanie (+52).

Avec cette élection la puissante Eglise d'Amérique latine reçoit la récompense de son dynamisme. suite à la page 5



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Modification du code de sécurité sociale du 21 Février 2011

Le nombre d'enfants à charge est limité à 4 sans possibilité de substitution

P.6 Dans le quartier Attiégo à Lomé

Un voleur de moto subit à mort la vindicte populaire lundi matin



Yacoubou K. Hamadou, Ministre de la Sécurité Sociale

P.7 Extension du Port Autonome de Lomé

Les investisseurs s'intéressent davantage au 3^e quai

P.3 Afin d'inciter l'étudiant à plus d'efforts au travail
La bourse aux meilleurs bacheliers à 22 ans, l'allocation de secours à 26 ans maximum

* En 2013, il y aura 1.274 boursiers et près de 14.000 allocataires de secours.

P.3 5^e jour du recensement électoral dans la Zone I

Enrôlement timide malgré les assurances de la Ceni

J' M
ENVOYER DES SMS GRATUITS AVEC GMAIL

moovGmail SMS

Envoie des SMS gratuits à tes contacts Moov.

no limit

group eTISALAT

Service Client : 7777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

www.moov.tg

U

PA-LUNION

www.pa-lunion.com

.COM

Modification du code de sécurité sociale du 21 Février 2011

Le nombre d'enfants à charge est limité à 4 sans possibilité de substitution

Pater Late

Ce n'est plus un secret, la chaîne de la sécurité sociale a des soucis. Au point que la Banque mondiale a dû financer une étude actuarielle de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) qui révèle, le 24 mai 2011, un déséquilibre de la branche des pensions. Laquelle étude a proposé la révision des taux de cotisations. Ce qui est fait par le Gouvernement togolais courant 2012. La mesure de réaménagement tendait à corriger le déficit de la branche des pensions. Entre-temps, le nouveau Code de sécurité sociale du 21 février 2011 a innové en prenant en charge des enfants nés hors mariage, au titre des prestations familiales. Ceci se traduit par un accroissement des charges de la branche des prestations familiales qui doit faire face aux prestations plus élevées avec des cotisations minorées. Cette inquiétante situation est aggravée par le renouvellement d'enfants à charge prévu par l'article 31 du Code. Aujourd'hui, le pouvoir de Lomé fait le constat que « si rien n'est fait pour maîtriser le nombre d'enfants à charge, la branche des prestations familiales risque de connaître le déséquilibre qui affecte déjà la branche des pensions ».

Réuni en conseil des ministres le 13 mars 2013, l'Exécutif dit qu'il est nécessaire de maintenir le nombre



Yacoubou K. Hamadou, Ministre de la Sécurité Sociale

d'enfants à charge à quatre, tout en supprimant la possibilité de substitution. Aussi a-t-il réécrit l'article 31 dans un projet de loi à soumettre au vote positif de l'Assemblée nationale, en ces termes : « les allocations familiales sont attribuées à l'assuré pour chacun des enfants à charge dans la limite de quatre (4) enfants sans possibilité de substitution. Sont considérés comme enfants à charge, les enfants jusqu'à l'âge de seize ans (16) révolus qui vivent avec l'assuré et dont celui-ci assume, de façon permanente, l'entretien si ces enfants rentrent, en outre, dans une des catégories suivantes : a) les enfants de l'assuré(e) ; b) les enfants du conjoint de l'assuré lorsqu'il y a eu décès régulièrement déclaré du premier conjoint ou divorce

judiciairement prononcé, sauf lorsque les enfants sont restés à la charge du premier conjoint ou que ce dernier contribue à leur entretien ; c) les enfants ayant fait l'objet d'une adoption conformément à la loi. La condition de cohabitation est censée remplie si l'absence de l'enfant au foyer de l'assuré est dictée par des raisons de santé ou d'éducation. La limite d'âge est portée à vingt et un (21) ans pour l'enfant placé en apprentissage ou qui poursuit des études ou qui, par suite d'une infirmité ou d'une maladie incurable, est dans l'impossibilité de poursuivre ses études ou d'être placé en apprentissage. Les allocations familiales sont maintenues pendant les périodes d'interruption d'études ou

d'apprentissage pour cause de maladie, dans la limite d'une année à partir de l'interruption ». Bon à savoir : le nombre d'enfants admis et les conditions subséquentes ne sont pas figés ; ils peuvent être modifiés par décret sur rapport du ministre de tutelle.

En rappel, le conseil des ministres du 27 juin 2012 avait rabaisé le taux de cotisations de la branche des prestations familiales de 6% à 3% et le taux de cotisations des risques professionnels de 2,5% à 2%. Le taux de cotisation de la branche des pensions-vieillesse a été porté de 12% à 16,50%. Il faut ajouter que la part patronale de ces cotisations assises sur l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur aux salariés a été fixée à 17,5% et répartie en 3% pour la branche des prestations familiales et de maternité, 2% pour la branche des risques professionnels et 12,5% pour la branche des pensions-vieillesse. Quant aux entreprises dont 5% au moins du personnel sont des personnes handicapées, elles bénéficient d'une réduction du taux de cotisation de la part patronale des prestations familiales de 0,25%. Le taux de cotisation ouvrière à la branche des pensions de 4% est appliqué sur l'ensemble des rémunérations du salarié. D'où le taux global des cotisations de 21,5% au lieu de 20,5%.

Afin d'inciter l'étudiant à plus d'efforts au travail

La bourse aux meilleurs bacheliers à 22 ans, l'allocation de secours à 26 ans maximum

*** En 2013, il y aura 1.274 boursiers et près de 14.000 allocataires de secours.**

Après la souplesse, et les « critères de crise », de l'année académique écoulée, la Commission nationale des bourses et stages semble serrer un peu plus les vis cette année. « Tout en ayant à l'esprit de faire perdurer l'accalmie dans nos universités publiques », précise le ministre Octave Nicoué Broohm de l'Enseignement supérieur et de la recherche. En conseil des ministres mercredi dernier, le ministre faisait valoir que la situation sociopolitique particulière de gestion de crises et la prise en compte de nombreuses mesures issues des différents accords signés entre les associations d'étudiants, les autorités universitaires et le gouvernement ont créé un dépassement de près 1,5 milliards de francs Cfa par rapport au budget de 5,800 milliards de francs prévu pour les bourses et stages à l'exercice 2011-2012. Cette année, l'effort sera jeté dans le camp des apprenants, qui sont appelés à plus d'efforts au travail afin de mériter les bourses et les allocations de secours.

Les critères d'attribution à proposer à l'exercice 2012-2013

« ont pour ambition de marquer une amorce vers la redéfinition d'une politique des bourses d'études et de stages au Togo basée sur la recherche de la performance de l'étudiant et sur une gestion rationnelle de l'assistance de l'Etat à l'étudiant », insiste le ministre Broohm. Ainsi, de manière progressive, l'âge minimum du bachelier de l'année dernière est maintenu. Pour 2013, le bachelier 2011 ou 2012 doit avoir 22 ans au plus pour bénéficier de la bourse s'il a obtenu la mention Très bien, Bien ou Assez-bien. En revanche, il doit être âgé de 26 ans au plus, quelle que soit la mention, pour bénéficier de l'allocation de secours.

Sur la base de ces critères, il en résulte que seulement 1.274 étudiants auront accès à la bourse, sur 16.485 étudiants, et 13.989 étudiants seront bénéficiaires d'allocations de secours. Au sein des allocataires, l'on distingue 290 bacheliers 2011 ou 2012 avec une mention Très bien, Bien ou Assez-bien, mais âgés de plus de 22 ans. Et trois autres avec mention Très bien, Bien ou Assez-bien, âgés de 22 ans au plus, mais ayant obtenu le baccalauréat bien avant 2011.

Il restera tout de même 1.222 étudiants âgés de plus de 26 ans qui ne seront ni boursiers ni allocataires de secours, d'après les chiffres statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur. Un rapide calcul fait par la Commission des bourses affiche un montant de 1,906 milliards de francs pour les bourses et allocations de secours cette année. Cela équivaut au tiers du crédit alloué à l'exercice précédent, explique-t-on.

Et ce n'est pas fini comme nouvelles mesures. Pour ce qui est des anciens étudiants, il est proposé d'augmenter de 8 points le nombre de crédits nécessaires pour l'obtention de l'allocation de secours. A partir de là, pour être allocataire de secours, l'étudiant en semestre 2 et 3 devra justifier d'un nombre de crédits égal à 20 au moins. Il doit en sus être âgé de 28 au plus et, enfin, avoir obtenu son baccalauréat à partir de 2010. Quant au boursier, à la deuxième inscription, il devra justifier de 50 crédits au moins, avoir 23 ans au plus, avec un baccalauréat obtenu à partir de 2010. Tout étudiant inscrit au Master est bénéficiaire d'une

bourse. Mais la bourse n'est accordée que pour quatre semestres au plus. Pour les parcours Doctorat, la bourse est accordée à l'étudiant âgé de 27 ans au plus à la date de la première inscription. Enfin, à titre transitoire, les étudiants inscrits pour la soutenance du mémoire de maîtrise et ayant obtenu leur baccalauréat en 2008 au plus bénéficieront des allocations de secours.

Le souci ici est de rester dans les limites du budget. Il va falloir aussi, en plus de ces critères, supprimer la prime d'équipement généralisée aux étudiants. « Il s'agit pour le gouvernement d'obtenir une amélioration en attendant l'élaboration d'une nouvelle politique des bourses », justifie le ministre Broohm. C'est ce qui était dit en conseil des ministres. Reste à approcher les étudiants pour leur expliquer le bien-fondé des modifications, particulièrement l'accent qui est mis sur le mérite. On mise pour cela sur une campagne de proximité dans les deux universités (Lomé et Kara) et par le canal des médias.

5e jour du recensement électoral dans la Zone I

Enrôlement timide malgré les assurances de la Ceni

Prévues pour se dérouler du 15 au 25 mars 2013, dans la zone 1, d'Atakpamé à Cinkassé, les opérations du recensement électoral, n'ont effectivement débuté que le 16 mars.

Les citoyens en âge de voter de cette zone ont aussi bien répondu à l'appel de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qu'à celui des partis politiques. Ils grouillent devant les salles des centres de recensement de vote (CRV) pour se faire enrôler. Le 17 mars, notre équipe de reportage s'est rendue sur le terrain à Atakpamé et à Anié afin de constater de visu le déroulement des opérations.

« Ça se passe bien ici », note Bouraïma Zakari, chef de la communauté Tem à Agbonou-Solidarité à Atakpamé. « Sinon il n'y a pas de difficultés, tout se déroule bien. » insiste-il.

« Faux ! », rétorque un logisticien de la Commission électorale locale indépendante (CELLI) qui a préféré requérir l'anonymat. Il évoque les difficultés encourues : « Les choses n'ont pas pu commencer le 15 mars parce que les opérateurs de saisie (OPS) avaient lancé un mot d'ordre

le logisticien.

Monsieur Hodin, vice-président de la CELLI de l'Ogou, n'a pas voulu se confier à nous sans l'autorisation de son supérieur hiérarchique. Mais il s'est tout de même prononcé par rapport aux inquiétudes soulevées par les OPS concernant l'augmentation de leur perdiem.

Le président du bureau de vote de l'Ecole nationale supérieure (ENS) dans le quartier Kotokoli-Zongo, évoque de son côté d'autres raisons. « Le 15 mars, il a plu, le matériel n'a



Une opération de recensement à Atakpamé

de grève pour l'augmentation de leur perdiem. Avant, le perdiem était fixé à 6000 ou 7000 fca par jour. Après la grève, ils ont eu gain de cause et le perdiem est monté à 10 000 fca par jour en plus de leur prime de logement fixé à 2000 fca. Les frais de déplacement aussi seront remboursés et ceci, par rapport au lieu d'affectation. Après ce méli mélo, c'est le tour des techniciens et des membres de la Commission des listes et cartes (CLC) d'en découdre avec la hiérarchie afin que leurs primes soient révisées. Et comme ce sont ces derniers qui devraient initialiser les kits avant le démarrage des travaux, leur grogne est une des raisons de ce retard.

Toutes ces difficultés réglées, les choses ne semblent pas démarrer dans les règles de l'art. « Par rapport au nombre de kits, on n'a pas déployé autant de groupes électrogènes, pensant que l'électricité de la ville pourrait faire marcher les machines des bureaux de vote qui s'y trouvent. En plus, de quelques groupes électrogènes défectueux, il faut aussi faire face à la coupure sporadique de l'électricité. Pour cela, il est prévu le convoi dans les prochaines heures, d'autres groupes électrogènes », en croire

pas pu être convoyé à temps dans les différentes localités. Par la suite, il y a eu des pannes par ci, problèmes d'électricité par là », nous a-t-il expliqué.

Outre les difficultés communes à tous les centres, les agents de recensement installés dans l'enceinte de la mairie de la ville d'Atakpamé se confrontent à un obstacle un peu particulier : certaines musulmanes ne sont pas prêtes à céder à la règle selon laquelle, pour être enrôlée et donc photographiée, le voile doit être enlevé sur la tête.

En effet, chaque citoyen qui veut se faire une carte d'électeur doit être dépourvu de tout objet compromettant son identification. Malgré toutes les explications données par les OPS, ces musulmanes ont refusé d'enlever leur voile. La CELLI est saisie et promet d'apporter une solution dans les plus brefs délais. « Aussi, compte tenu de la densité de la population dans cette zone, nous avons demandé un second kit », a laissé entendre un OPS.

Alors que la plupart des centres ont commencé le travail, d'autres localités sont toujours dans l'attente

suite à la page 4

Privatisation des banques publiques togolaises La marocaine Attijariwafa s'adjuge la BIA Togo

Jean Afolabi

Attijariwafa Bank a remporté devant Ecobank l'acquisition des parts de l'Etat togolais dans la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA Togo) qui disposait fin 2011 d'un total de bilan de 98,6 milliards de francs Cfa. Le groupe marocain a proposé un montant compris entre 15 et 23 milliards d'euros, entre 9,825 milliards et 1,5065 milliards de francs, avec une garantie du passif, rapporte l'agence Ecofin. Deux autres banques restent à privatiser au Togo : l'Union togolaise des banques (UTB), et la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTCl). La dernière privatisation bancaire remonte à août 2012, lorsqu'Oragroup SA a acquis la participation de l'Etat togolais dans le capital de la Banque togolaise pour le développement (BTD).

Dans le cadre de sa politique de libéralisation de son économie, le gouvernement togolais a décidé de se désengager des banques publiques, en vertu d'une loi du 7 octobre 2010. Il s'agit principalement de la Banque togolaise de développement (Btd), de la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (Bia-Togo), de la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci) et de l'Union togolaise de banque (Utb). Les objectifs visés par cette démarche sont de poursuivre l'assainissement du secteur bancaire, de renforcer la capacité d'action de ces banques par la consolidation et la diversification de leur actionariat, d'améliorer leurs performances en matière de gouvernance par une gestion purement privée et de créer les conditions pour une meilleure participation de ces banques au financement de l'économie.

Au finish, le gouvernement entend récupérer un minimum de 90 milliards de francs Cfa. L'équivalent des efforts financiers consentis pour la restructuration des banques publiques. En rappel, rien que la titrisation des créances compromises des banques a coûté environ 88 milliards de francs à l'Etat, dont 84 milliards de francs pour les banques publiques. En plus, le renforcement du capital de la Bia-Togo et de la Btci a fait déboucher à l'Etat environ 6 milliards de francs. Ce qui a permis à l'ensemble des quatre banques de répondre, à fin décembre 2010, aux normes du capital minimum de 5 milliards de francs décrétées par l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa).

La Banque internationale pour l'Afrique au Togo (Bia-Togo) avait 144 employés, qui géraient 25 197 comptes dans seulement 9 agences. Son Total bilan à fin décembre 2010 s'est situé à 78,688 milliards de francs, ses Fonds propres effectifs à 5,479 milliards de francs et son Produit net bancaire à 3,749 milliards de francs. Son Résultat net affichait 2,068 milliards de francs. Ses Prêts et Dépôts étaient respectivement à 57,765 milliards et



Immeuble abritant le siège de BIA-TOGO

71,679 milliards de francs.

Le Groupe Attijariwafa bank, premier groupe bancaire et financier du Maghreb, avec 6,2 millions de clients et 15.289 collaborateurs, est une multinationale panafricaine. Présent dans 22 pays, le Groupe se donne pour priorité la proximité avec ses clients et les met au cœur de sa stratégie via son ambitieux programme de bancarisation et ses efforts d'innovation continus. En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, location longue durée, factoring...

Doté d'une assise financière solide, d'un capital de savoir-faire

diversifié et d'outils d'expertise modernes, le Groupe a réussi à se hisser en leader national incontesté des crédits à l'économie et des crédits à la consommation, des activités de corporate banking et de banque d'investissement, de la gestion d'actifs et des métiers de la bourse, du leasing et de la bancassurance.

Attijariwafa bank est basé au Maroc et opère dans 21 pays : en Afrique (Tunisie, Sénégal, Burkina-Faso, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Congo, Gabon et Cameroun) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Espagne) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque à Dubaï, Riyadh, Londres, Shanghai et Tripoli à travers des bureaux de représentation.

5e jour du recensement électoral dans la Zone I Enrôlement timide malgré les assurances de la Ceni

suite de la page 3

d'un kit et du personnel pour entamer les opérations. C'est le cas par exemple d'Atiné, village situé à des dizaines de kilomètres d'Atakpamé qui

deux partis on note la présence d'un représentant de l'administration dont la plupart, des directeurs d'école, du chef traditionnel ou son notable. Toujours à Anié, les OPS affirment avoir démarré les opérations avec



La nouvelle carte d'électeur

a réquisitionné le matériel le 17 mars. Car, c'est ce jour que le vice-président de la CELI à bord d'un véhicule loué et transportant une équipe d'OPS et le kit, s'est dirigé vers cette localité.

Tout comme à Atakpamé, seuls UNIR et UFC sont représentés dans les bureaux de recensement à Anié. En plus des représentants de ces

des difficultés qui se résolvent peu à peu.

Quelques chiffres

Nombre de personnes enrôlées ce 16 mars 2013 à :

- Agbonou-Solidarité : 42

- Kotokoli-Zongo (ENS) : 46 dont 34 hommes et 12 femmes

- Mairie : 50

En glissement annuel et au sein de l'Union Amélioration de la compétitivité togolaise au 4ème trimestre 2012

Tous les pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) enregistrent un gain de compétitivité-prix, en glissement annuel, au quatrième trimestre 2012. D'après le dernier Bulletin de conjoncture trimestrielle de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), l'amélioration de la position concurrentielle est de 5,6% au Niger, 3,2% au Sénégal, 2,9% au Togo, 2,6% en Côte d'Ivoire, 1,3% au Mali, 1,1% au Bénin, 0,7% en Guinée-Bissau et 0,2% au Burkina. L'amélioration de la position concurrentielle est observée par rapport aux partenaires environnants (8,8%), aux Etats émergents (5,9%), aux pays asiatiques (4,9%) et aux pays industrialisés (0,1%). En revanche, une perte de compétitivité de 0,9%

est enregistrée vis-à-vis des pays de la Zone euro.

Par pays, le Togo se distingue avec un cumul de gains de compétitivité depuis la dévaluation relativement faible de 10,7%. Le faible gain de compétitivité du Togo est imputable aux difficultés rencontrées par ce pays dans la maîtrise des prix intérieurs, au lendemain du changement de parité intervenu en janvier 1994. En effet, l'inflation cumulée sur la période 1994-1995 a atteint 83,7% pour le Togo, soit deux fois plus que la moyenne observée dans les autres pays. Par ailleurs, la mise en place du Tarif extérieur commun (TEC) à la fin des années 1990 s'était également traduit par une hausse de la fiscalité et des prix intérieurs dans ce pays.

En glissement annuel, l'Union a

enregistré un gain de compétitivité au quatrième trimestre 2012, confirmant la tendance observée depuis le quatrième trimestre 2011. En effet, l'évolution de la position concurrentielle de l'Union, appréciée à partir de l'indice du taux de change effectif réel, indique une amélioration de la compétitivité de 2,9% par rapport à ses principaux partenaires, après celle de 4,1% relevée au trimestre précédent.

Le gain de compétitivité enregistré au cours du quatrième trimestre 2012 résulte de la baisse de l'indice du taux de change effectif nominal de 1,9% et d'un différentiel d'inflation favorable à l'Union de 1,0 point de pourcentage. L'appréciation des monnaies des partenaires reste imprimée par la progression en rythme annuel du dollar américain vis-à-vis de l'euro.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des emprunts de 12,000 milliards Cfa enregistrés début mars au Togo

Sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 27 février au 5 mars 2013, des emprunts d'un montant de 12,000 milliards de francs Cfa. Les prêts se sont montés à 15,500 milliards, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Sur ces derniers, 12,000 milliards sont à une semaine, tandis que les emprunts sont également à six mois pour un montant de 1,000 milliard. A une semaine, les prêts sont flanqués d'un taux moyen pondéré de 3,34% et d'un taux minimum de 3,00%. Le taux maximum s'est situé à 5,75%. A six mois, les emprunts ont les mêmes taux fixés uniquement à 6,50%.

Les banques et établissements de la Côte d'Ivoire ont enregistré le plus de prêts dans l'Union, à 66,000 milliards. Ils sont, entre autres, à deux semaines pour 14,000 milliards et à un mois pour 10,000 milliards. A deux semaines, le taux moyen pondéré est fixé à 5,33%, le taux minimum à 4,90% et le maximum à 6,00%. A un mois, ils sont respectivement à 4,99%, à 4,50% et à 6,00%. Les établissements bancaires du Burkina Faso ont, au cours de la même période, enregistré le plus d'emprunts, à hauteur de 40,000 milliards, contre 9,200 milliards pour les prêts. Ces derniers sont également à trois mois pour 0,200 milliard. A cette échéance, les taux respectifs sont situés uniquement à 6,00%.

Après le Burkina Faso, en termes d'emprunts, les banques sénégalaises ont enregistré 22,400 milliards contre 2,900 milliards pour les prêts. Les établissements nigériens n'ont enregistré aucune opération, tandis que ceux de la Guinée-Bissau n'ont enregistré que des emprunts, à 1,000 milliard. Les banques et établissements de crédit du Mali ont enregistré des prêts à 3,000 milliards et des emprunts à 4,000 milliards ; ceux du Bénin ont enregistré respectivement 1,250 milliard et 8,200 milliards.

Pour l'ensemble de l'Union, les prêts se montent à 97,850 milliards et autant pour les emprunts. Ils ressortent avec un taux moyen pondéré de 3,97%, d'un taux minimum de 3,00% et d'un taux maximum de 6,50%.

D'après le Comité de politique monétaire de la Bceao La croissance confortée à 5,8% en 2012 et projetée à 6,5% en 2013, l'inflation en baisse progressive

La bonne orientation de l'activité économique interne aux pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine - dont le Togo - au quatrième trimestre 2012 conforte les prévisions d'une croissance du Produit intérieur brut (Pib) de l'Union en termes réels, estimée à 5,8% en 2012. Pour 2013, le regain de l'activité économique devrait se poursuivre avec un taux de croissance réel projeté à 6,5%. La matérialisation de ces perspectives de croissance impose le maintien d'une discipline budgétaire renforcée, la bonne exécution des programmes économiques et financiers appuyés par les partenaires extérieurs et, l'accroissement substantiel des investissements publics et privés, relève le Comité de politique monétaire de la Banque centrale des

Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) qui s'est réuni mercredi à Dakar, au Sénégal.

Au titre de l'évolution des prix, le Comité a relevé que l'inflation dans l'Union a amorcé une baisse progressive depuis le mois d'octobre 2012 avec une variation en glissement annuel de l'indice harmonisé des prix à la consommation qui passe de 3,3% à fin octobre à 2,8% à fin décembre 2012 et à 2,2% à fin janvier 2013. Les prévisions d'inflation à moyen terme demeurent en phase avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi au niveau de l'Union : le taux d'inflation est projeté à 1,5% en glissement annuel au quatrième trimestre 2013. Les facteurs à l'origine de la modération de l'inflation sont notamment la faiblesse de la

demande mondiale qui atténue les risques pesant sur l'inflation importée et une baisse des prix des produits alimentaires locaux, dans la perspective d'une campagne agricole 2013/2014 satisfaisante.

Quant aux conditions monétaires, le Comité a noté une détente des taux sur les marchés monétaire et de la dette publique au cours du quatrième trimestre 2012. Ainsi, le taux moyen pondéré des transactions interbancaires à une semaine est ressorti à 3,79% alors qu'il était de 4,13% au troisième trimestre 2012. Les émissions de bons par les Trésors ont été réalisées au taux moyen pondéré de 5,21% au quatrième trimestre 2012, après des niveaux respectifs de 5,72% et 5,63% aux deuxième et troisième trimestres de l'année.

FOOTBALL/ CM/ CAMEROUN vs TOGO

Sous le signe des défections ?

Convoqués pour le match Cameroun vs Togo comptant pour la 3e journée des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014, certains joueurs ne devraient être du voyage de Yaoundé, si l'on s'en tient au silence gardé par ces joueurs depuis leur convocation.

Ecarté dans sa première liste mais convoqué par la Fédération Togolaise de Football, le capitaine des Eperviers, Emmanuel Adebayor devrait être de la partie si l'on en croit à l'accord donné par Tottenham à la suite de sa convocation. Sauf que le joueur lui-même ne s'est pas encore prononcé sur cette convocation.

Les relations entre Adebayor et Six se sont détériorées à la suite de l'élimination du Togo en quarts de finale de la dernière Coupe d'Afrique des Nations. L'attaquant de Tottenham n'avait pas digéré les tergiversations du Français quant il s'est agi de faire des changements au cours de ce match face au Burkina Faso. " Le coach n'a pas été un atout ", avait lâché l'ancien attaquant du Real Madrid. Il ferait mieux "de balayer devant sa porte", lui avait répondu par média interposé Didier Six.

Six ne s'est arrêté là. Puisqu'il ne voulait plus visiblement de ces têtes de prou de la contestation dans son effectif, préférant appeler à leur place des joueurs qui n'ont jamais flirté avec la sélection nationale.



Mais d'autres joueurs pourront créer la surprise en ne donnant pas signe de vie. C'est le cas des frères Ayité. " Sur les 23 joueurs convoqués, nous n'avons pas de nouvelles des frères Ayité, de Kossi Agassa et d'Emmanuel Adebayor.

Si les deux derniers nous ont habitués en prenant en charge leur billet d'avion et à se faire rembourser après, ce n'est pas le cas des frères Ayité dont le silence peut-être assimilé à un refus de participer à ce match", affirme-t-on à la

Fédération Togolaise de Football.

Le groupe rallie Yaoundé ce mardi dans l'après midi et devra être rejoint dans la même soirée par le reste du contingent venu de l'Europe pour un stage de trois jours avant le match de samedi.

CMR-Togo : Jean Paul Akono appelle à l'union sacrée

Le sélectionneur des Lions Indomptables a invité les médias, le public camerounais, les joueurs et les tutelles à mettre en avant l'intérêt supérieur de la nation, en taisant toutes polémiques et querelles inutiles.

" Les Lions Indomptables du Cameroun forment une famille et dans toute famille, il peut y avoir des malentendus. Mais face à l'ennemi, il faut toujours et d'abord faire bloc ensemble. Quitte à laver le linge sale en famille plus tard, une fois l'ennemi défait... car, une absence des Lions à la prochaine Coupe du Monde serait difficile à avaler pour

nous tous ", a déclaré Jean Paul Akono en prélude au match du 23 mars contre le Togo, comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA, Brésil 2014. C'était au cours d'un point de presse qu'il a donné à Yaoundé.

Selon le patron de l'équipe nationale, seuls les joueurs les plus compétitifs de l'heure ont été appelés à

prendre part à ce stage (à huis clos) qui démarre ce 18 mars au Centre de l'excellence de la Confédération africaine de football (Caf) à Mbankomo, près de Yaoundé.

Sans dérouler officiellement son programme, Jean Paul Akono a assuré que la sérénité est rentrée au sein de la tanière. Néanmoins, au regard des difficultés qu'à tou-

jours connu la sélection nationale, il appelle à l'union sacrée. " Il faut faire bloc, mettre en avant l'intérêt supérieur de la nation en taisant toutes polémiques et querelles inutiles. Les joueurs, avec lesquels nous sommes en permanence en contact, en sont conscients et affirment avoir à cœur de relever le défi ", confie-t-il.

TOGO/

NDADIYA, nouveau président de la Ftvb

La Fédération Togolaise de Volley-ball (FTVB) a un nouveau président élu à l'issue du 9e Congrès ordinaire tenu le samedi 16 mars 2013 à Lomé.

Essossannèyou NDADIYA a battu Mesmin ATEGOUA par 14 voix contre 3. Il dirigera un nouveau bureau exécutif de 9 membres élus pour quatre ans.

Des délégués venus de tous les clubs et ligues du Togo ont pris part aux travaux. Ces travaux ont été marqués par la lecture et d'adoption des rapports moral, d'activités et financier du bureau sortant dont le président, Ayaovi BABANAWO a annoncé qu'il ne briguera pas un second mandat. Le nouveau président a salué le travail abattu par son prédécesseur et a annoncé ses ambitions.

" Nous voulons faire du Togo, petit pays une grande nation de volley-ball", a déclaré après son élection le nouveau président, Essossannèyou NDADIYA, qui a pour ambition "d'ancrer le volley-ball comme sport majeur au Togo".

Il a indiqué que son programme s'articulera autour de la formation des formateurs des clubs, le renforcement des capacités des responsables de Ligues, des clubs et des arbitres et surtout le développement du volley-ball à la base.

" Nous allons poursuivre l'opération volley-ball à l'école initiée par le bureau sortant en mettant un accent particulier sur le suivi et l'animation de la discipline dans les préfectures et les établissements ", a précisé M. NDADIYA.

GRECE/

Suspendu à vie pour un salut nazi

Giorgos Katidis n'a pas de cerveau. Et il l'a prouvé lors de la rencontre entre l'AEK Athènes et Veria (2-1) comptant pour la 26e journée de la Super League grecque.

Auteur du but de la victoire dans les dernières minutes de la rencontre, l'attaquant de l'AEK a créé la polémique en adressant un salut nazi aux supporters. Une célébration qui a immédiatement fait réagir la Fédération grecque qui a suspendu à vie le jeune joueur de 20 ans de sélection nationale.

" L'action du joueur de saluer les spectateurs à la manière d'un salut nazi est une provocation sévère, qui insulte toutes les victimes des cruautés des Nazis et blesse le caractère profondément pacifique et humain du jeu ", a expliqué la Fédé dans un communiqué.

L'entraîneur, Ewald Liener a tenté d'expliquer, comme il le pouvait, la célébration de son joueur: " C'est un gamin qui n'a aucune idée politique. Il a sûrement vu ce salut sur internet ou quelque part et l'a fait sans savoir ce que cela voulait dire. J'en suis sûr à 100%. Il pleurerait dans les vestiaires en voyant les réactions suscitées ".

Katidis, ancien capitaine de la sélection U19, s'est, pour sa part, excusé sur Twitter en prétextant ne pas connaître la signification de son geste.

FRANCE

Pas le bon timing entre Drogba et l'OM

Entre Drogba et l'OM, l'histoire d'amour fut intense mais courte. Malgré les nombreuses rumeurs sur un possible retour, il n'a jamais été proche d'un retour. Il en a expliqué les raisons au Canal Football Club.

Didier Drogba de retour à l'OM ? Voilà une hypothèse qui a toujours fait fantasmer supporters marseillais et journalistes sportifs. L'impact de Drogba à Marseille a été tel au cours de la saison 2003-2004 qu'il a toujours gardé une impressionnante cote d'amour sur la Canebière. A de nombreuses reprises depuis son départ, l'éventualité d'un retour a été évoquée. Pures inventions ou réels contacts ? Didier Drogba a enfin répondu clairement au micro de Canal Plus.

" C'est vrai qu'on a beaucoup parlé d'un éventuel retour. Ce qu'il faut comprendre, ceux qui me connaissent savent que j'aimerais toujours ce club. Si un jour je suis amené à retourner là-bas, ce serait avec grand plaisir. Maintenant je vais vivre mes derniers instants de joueur à fond... ", a d'abord déclaré Didier Drogba, faisant

comprendre qu'il ne revêtirait plus le maillot de l'OM. " À part si je joue jusqu'à 40 ans... Ça ne me dit pas de revenir dans un club si ce n'est pas pour gagner des trophées, pour être compétitif ", a-t-il poursuivi.

À travers ses paroles, on comprend aussi que des démarches ont parfois été entreprises, d'un côté comme de l'autre. " Pour revenir à Marseille, il faut que l'occasion se présente. L'occasion ne s'est jamais vraiment présentée. Quand j'ai voulu le faire, ça ne pouvait pas, quand ils (l'OM) voulaient, j'étais sous contrat et c'était impossible. On n'a jamais été dans le bon timing ", a-t-il glissé. Il a également refusé de placer l'aspect financier au cœur de cet impossible retour.

" Financièrement, il y a toujours possibilité de trouver des solutions pour que tout le monde soit con-



tent. Mais c'était compliqué. Il y a ce que tu as envie de faire et ce qui est réalisable. Ce n'était pas réalisable. Je continue ma carrière tout en gardant mon cœur bleu et blanc ", a-t-il conclu. Entre

impossibilité financière, manque de compétitivité ou mauvais timing, les obstacles étaient définitivement trop nombreux ces dernières années pour que Drogba revienne éblouir le Vélodrome.

EDITORIAL

UNE NOUVELLE PAPAUTE ?

suite de la page 1

LA VOIX DES HUMBLES

Ce nouveau pape fera entendre au sein de l'Eglise la voix des humbles et des pauvres. En choisissant le nom de François, il évoque ainsi le saint des pauvres. Cette élection est en quelque sorte un satisfecit donné à la démission de Benoit XVI outré par les frasques de la Curie romaine. L'esprit missionnaire doit irriguer la nouvelle église et la détourner de la gestion bureaucratique.

DROITE OU GAUCHE

Les politiques se poseront la question de savoir si le nouveau pape se situe à droite ou à gauche. Même si cette question est largement hors sujet sur le plan de la foi, elle est importante pour l'insertion sociale de l'Eglise.

François est un pape réformateur social dans l'ordre

économique. N'a-t-il pas été à Buenos-Aires un archevêque luttant contre la pauvreté et la corruption et renonçant à sa limousine et à son chauffeur pour prendre le métro de la capitale argentine ?

Mais il ne faut pas attendre du nouveau pontife une compromission avec les modèles nouveaux de comportement. Le pape François a toujours marqué son opposition au mariage homosexuel et défendu des positions conservatrices sur les questions familiales.

Ce qui explique qu'il ait pu être choisi par un conclave plus conservateur que réformateur.

Quoi qu'il en soit cette élection marque le souci de l'Eglise catholique de s'adapter à un monde en profond changement social sans porter d'atteinte majeure aux colonnes du temple.

Divers

Dans le quartier Attiégo à Lomé Un voleur de moto subit à mort la vindicte populaire lundi matin

Ce lundi 18 mars, sous les murs du nouveau lycée technique d'Attiégo, un jeune voleur de moto s'est fait lapider à mort par une horde de conducteurs de taxi-moto aidés par les populations riveraines.

L'attroupement était dense et immense tout au tour de ce corps allongé du jeune homme, presque la trentaine, la tête totalement fracassée. Respire, ne respire pas? Il a

Zémidjans (conducteurs de taxi-moto) ont pourchassé ce nième voleur qui vient de violer leur territoire, en dérobant à un des leurs son gagne pain. Au cri de "au voleur, au voleur!", relayé par des passants et des populations, l'"heureux élu" de Maître Mort de ce jour, se fera rattrapé à Attiégo, au niveau du Lycée technique d'Attiégo, après qu'il ait renversé une jeune fille -ce qui



fallu l'arrivée des sapeurs pompiers venus en rescousse des policiers et gendarmes sur les lieux pour savoir que le jeune voleur a trépassé et serait peut-être en train de regretter cet acte ultime de sa vie sur terre.

Selon les rumeurs et expressions des uns et des autres, le jeune homme, sinon le mort, aurait dérobé dans le quartier de Hédzranawoé à l'insu du propriétaire, la moto. Malheureusement vite remarqué, une chasse au voleur fut organisée. Comme une meute d'enragés défendant leur terre, les

le déséquilibra- et est parti cogner la moto volé contre un poteau électrique.

Très vite les cailloux, les briques et tous autres objets pleuvaient sur le malheureux qui prononçait des paroles incantatoires, sans effet, bien sûr. Et avant que de bonnes volontés n'appellent la police secours, qui est d'ailleurs très vite arrivée, l'irréparable est commis. Un mari, un frère, un ami, ... jusqu'en ce moment personne n'a réclamé ce corps que les sapeurs pompiers sont venus ramasser aux alentours de 10h45.

La poésie à la guitare...par Joseph Koffigoh

Le costume café, les cheveux grisonnants et les verres médicaux qui barent un visage au front plissé, donnent à l'ancien Premier ministre de la Transition, Me Joseph Kokou Koffigoh, l'air d'un homme grave, sérieux, important, surtout quand il descend de son 4x4 vert olive avec ses gardes du corps en civil. Mais cet homme, qui porta tout le destin d'un pays difficile au rendez-vous avec l'Histoire, est d'un naturel étonnant voire déconcertant. C'est l'homme des surprises: il a fait un grand saut inattendu en passant de la politique au silence sépulcral, puis au livre avec la publication d'un recueil de poèmes dithyrambiques de Laurent Gbagbo.

Ce matin au Lycée de Bè-Klikamé, sa rencontre portant sur son second recueil de poèmes, La passion des Eperviers, fut une réussite. Les Cassandre peuvent se mordre les doigts, alors qu'on



Me Joseph Kokou Koffigoh

s'attendait à une présentation ennuyeuse, Me Joseph Kokou Koffigoh a plutôt émerveillé le public. Dans un établissement où la lecture et d'une manière générale la culture ont déserté le cmp depuis Mathusalem- absence de bibliothèque, programme de la semaine culturelle dénué de toute

activité livresque voire culturelle-, la réception des élèves fut une surprise. L'ancien Premier venu sur le tard à la poésie a réussi à susciter l'intérêt des élèves et même des responsables de l'établissement. Gageons qu'après son départ, l'établissement à qui il a offert un lot de son recueil exigera

une bibliothèque!

D'entrée de jeu, l'ancien ténor du barreau de Lomé a captivé l'attention du jeune public en leur donnant la primeur de son prochain recueil: *Autour de la CAN* (Editions Continent). Pour des jeunes qui aiment le football, surtout quand il s'agit des Eperviers du Togo...

Guitare à la main, entouré de la comédienne Josiane Térème et Joël Ajavon déclamant ses poèmes, Joseph Kokou Koffigoh a semé dans les cœurs la passion de la poésie. Une passion encouragée par la voix séduisante de la comédienne Josiane Térème, la cerise sur le gâteau d'une rencontre poétique réussie. Peut-être ceux qui ont à charge la culture dans ce pays devrait penser à un projet de lecture publique associant le livre et la musique.

L'UNION/Le blog de Plumes Francophones.

Débat

Y a-t-il une poésie togolaise?

La poésie togolaise existe-t-elle? Peut-on réellement parler de poètes, de poésie au Togo? Les questions qui fâchent n'ont pas manqué de s'inviter à la première conférence au programme de la 3ème édition de Plumes Francophones. Et pourtant le thème, «*Présence des femmes dans la poésie togolaise*» n'est pas «*explosif*» et semble un tantinet anodin. Le profil des conférenciers laissait peut-être présager des exposés assez fouillés et techniques, pas le souffre. Le plateau est tout riche.

Il y a tout d'abord Marie Ketline Adodo, technicienne de la communication mais «*poète*». Et pas n'importe laquelle. Elle est même une experte pour avoir écrit *Le Planteur de virgules*, Guide pratique pour l'atelier d'écriture poétique. Un ouvrage didactique sur l'enseignement de la poésie, très recherché mais disparu des rayons des bibliothèques et... des librairies. Il y a également la très fouillée Etude sur la poésie, la tradition orale et la littérature au Togo. En tant que poète, elle est auteure de *Au clair de mon âme* (Ed. HAHO, Lomé, 1998, Préface de Stanislas Spero Adotevi) et *Entre toutes les femmes* (Ed. Nouvelle Pléiade, Paris, 1999, Préface de Vital Heurtebize). C'est dire que la très sémiante Ketline Adodo est comme un poisson dans l'eau quand elle parle de la poésie togolaise.

Ensuite, il y a Mme Akakpo Claudine Assiba est la seconde femme sur le plateau. Journaliste, directrice de l'ATOP (Agence togolaise de presse), plusieurs fois lauréates de prix journalistiques, elle est «*poétesse*» et auteure d'un premier recueil, *Cris de Hoingni*. C'est l'une des femmes les plus en vue du pays en matière de progrès et d'émancipation de la gent féminine. Enfin, Dieudonné Ewomsan, un autre poète auteur de trois recueils, est le modérateur de cette conférence. C'est dire le sérieux qui anime les organisateurs...

De la conférence se dégage un

accord unanime des exposants sur les différentes acceptions du thème, exception faite du terme «*poétesse*» que récuse Mme Adodo, qui lui préfère le terme «*poète*». Pour elle, la poésie est androgyne, elle viendrait même de la femme par allégorie au récit génésique biblique: Eve, symbole de la femme chercheuse du savoir et de la connaissance et donc poète dans l'âme, s'oppose à Adam, symbolique de la mentalité servile chez l'homme, de l'obéissance aveugle à Dieu. Mme Ketline Adodo conclut d'ailleurs cette petite mésentente de la guerre des sexes du mot par cette sentence lourde de sens: «*Les hommes partent en poésie par ce qu'ils ont de féminin en eux!*»

De son côté, Assiba Akakpo, sans être vraiment persuasive, et plus par souci de marquer la présence des femmes dans un domaine dominé par les hommes, préfère le terme «*poétesse*».

Une poésie sauvée par les thèmes

Le limon de la conférence aura été tout de même la présentation de Mme Adodo, qui ne s'est nullement contentée de disserter sur les thématiques jalonnant la poésie togolaise. La condition féminine, la paix, l'amour, quête identitaire, empreignent la poésie de ces poétesse togolaises, ces «*militantes avec des armes à la finalité pacifique*».

Néanmoins, selon Mme Adodo, on n'est en présence d'une poésie sauvée par les préoccupations, comme le récit vient souvent au secours d'un mauvais roman. La poésie togolaise serait donc pauvre et très lacunaire de cette forme qui définit d'abord la poésie comme la magie des mots. La poésie est culte du verbe, elle est restée ce langage mythique ballotté entre le sens et la forme. Un espace de liberté qui permet des constructions par l'utilisation efficiente des figures de style. Et dans le cas de la poésie au Togo, il y a ce jeu constant entre la forme et le sens qui reste absent,

que le lecteur peine à découvrir.

Une pauvreté de la langue qui laisse la poésie togolaise en arrière-plan et nos poètes comme des gens de la périphérie, des épateurs de la galerie, qui se contentent de porter de porter le titre comme ces généraux d'opérette portent leurs médailles. Il y a même beaucoup d'auteurs qui maîtrisent très peu les techniques rédactionnelles et qui croient faire œuvre de poésie alors qu'ils... La poésie a des exigences dont on ne saurait se soustraire. Même les vers libres ont des exigences, a-t-elle souligné.

Si la conférencière est plutôt «*main de fer dans un gant de velours*», assénant ses critiques par paraphrase sans choquer personne, un participant est allé jusqu'à mettre le doigt sur la plaie en mettant en doute l'existence même de la poésie togolaise... tout comme Kossi Efoui s'amusaient comme un mauvais garnement en déclarant que la littérature africaine n'existe pas! La poésie togolaise existe-t-elle? Une question qui fâche. Qui a eu le don de faire sortir de ses gonds la novelliste et militante des droits de la femme, Mme Rita Amendah. Sans plus. La réalité est indéniable, s'il faut appeler un chat un chat, faut-il s'interdire d'appeler la poésie togolaise une poésie médiocre? Une ouverture au monde a aussi ses exigences, et on ne saurait tolérer la médiocrité, et dire sottement que le label qualité consacré aux œuvres littéraires éditées à l'étranger (France surtout) ne signifie pas que celles éditées à l'intérieur n'ont aucune qualité.

Mme Adodo souligne les causes d'une telle situation: l'éducation et une édition peu sérieuse. La faiblesse structurelle des maisons d'édition n'est pas de nature à aider les créateurs à créer des œuvres dignes littéraires dignes de ce nom. Il faudra commencer à refuser d'éditer certaines œuvres et ne pas être regardant sur l'argent des créateurs pour les aider à mieux travailler les textes, selon la

présentatrice, qui pointe du doigt les maisons trop laxistes, plutôt jouant le rôle d'imprimeur que d'éditeur. Il en est également de la critique qui se prélassait dans une attitude complaisante, dangereuse pour tout progrès dans le domaine. Une situation qui appelle à une repenser l'existence même de l'édition au Togo caractérisée à la fois par une absence choquante de ressources humaines et financières.

Mais une réforme de l'édition serait juste un cautère sur une jambe de bois si on ne revoit pas l'enseignement du français même à l'école. Selon Mme Adodo, les lacunes profondes de la littérature togolaise sont à voir du côté de la maîtrise de la langue française et par conséquent son enseignement. Elle pointe du doigt la réforme scolaire de 1975 qui «*n'a pas su ou du moins n'a pas pu communiquer aux élèves le goût de la lecture et de l'écriture*». Une réforme qui donne «*la priorité à l'oralité sur l'écrit à l'école qui est même l'univers de l'écrit*». Ce qui a conduit à l'appauvrissement de la langue française à l'école.

La conférencière propose donc l'enseignement de la poésie à l'école, notamment dans les basses classes, ce qui passe par la formation des enseignants, mais également une révision de l'enseignement du français à l'école. Le français étant la langue d'apprentissage à l'école et d'ouverture à l'universalité, pourquoi donc ne pas apprendre à l'écrire correctement? D'une manière générale, selon Mme Ketline Adodo, pour sauver la poésie, il faut une politique de formation à la base qui passe par la lecture et l'appropriation de l'écriture et une bonne pratique de l'oralité. Il faut revoir donc l'enseignement de la poésie, de la tradition orale et de la littérature à l'école du Togo. Et ça commence dans les basses classes du cours primaire.

L'UNION/le Blog de Plumes Francophones



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Extension du Port Autonome de Lomé

Les investisseurs s'intéressent davantage au 3^e quai

Etonam Sossou

Les administrateurs de la Banque Africaine de Développement (BAD), ont visité le 14 mars 2013, le terminal à conteneur de Bolloré Africa Logistics, après le passage de leur président Donald KABERUKA sur ce site, en début de ce mois.

Cette visite des administrateurs de la BAD, l'un des bailleurs de fond du TOGO, va permettre aux cadres de la banque de toucher du doigt la réalité du projet de construction du troisième quai, d'extension et



Les administrateurs de la BAD suivant les explications de l'ingénieur des travaux

de modernisation du terminal à conteneurs de Togo terminal, filiale de Bolloré Africa Logistics. "Nous sommes venus pour voir



Site de la construction du 3^e quai au Port Autonome de Lomé

l'état d'avancement des travaux et connaître les impacts ainsi

SOGEA SATOM- filiale du groupe Vinci, qui a remporté l'appel d'offre international. "Nous avons constaté qu'il y a eu des progrès et nous souhaitons qu'ils soient maintenus jusqu'à la fin des travaux", a renchéri Christophe Kohlmeyer.

Togo terminal bénéficiera d'un quai total de près d'un kilomètre de long et les terre-pleins vont être agrandis et aménagés pour atteindre 360.000 m² à terme.

"Notre ambition est de faire de Lomé, une plateforme portuaire de premier plan. Pour cela, nous investissons 300 milliards de FCFA durant la période de notre partenariat public-privé avec les autorités togolaise", explique Charles Kokouvi GAFAN, Président Directeur Général de Bolloré Africa Logistics au Togo.

Ce nouveau quai constitue un formidable atout pour l'économie togolaise et les pays voisins de l'hinterland, selon Christophe Debeuf, ingénieur des travaux à SOGEA SATOM

que l'importance de ce nouveau quai", a affirmé M. Christophe Kohlmeyer, Administrateur à la BAD représentant l'Allemagne, la Suisse et le Portugal.

Actuellement le troisième quai de 450 mètres avec une profondeur de 15 mètres est en cours de construction et les premiers navires peuvent y accoster en fin d'année 2013.

60% des travaux ont été déjà réalisés par le groupement - Solétanche-bachy, EMCC

Coopération Togo-UE

1,4 milliard de FCFA pour des réformes statistiques au Togo

Le 15 mars 2013, dans la salle de conférence de l'Union européenne à Lomé, a été lancé le programme d'appui institutionnel (PAI 2) d'un coût global de près de 1,4 milliard de FCFA étalé sur 4 ans et qui pour principaux objectifs de mener des études d'opérationnalisation de la loi

à transformer la direction générale de la statistique en un institut autonome en vue de lui garantir toute l'autonomie», a déclaré Cosme Vodounou, directeur général d'Afristat (l'observatoire statistique et économique d'Afrique subsaharienne) qui regroupe 20 pays dont le Togo et qui a pour

de la délégation de l'Union européenne au Togo a annoncé que «L'appui à la statistique répond au besoin de contribuer à l'amélioration des performances dans la gouvernance économique et dans la mise en œuvre des politiques publiques et à la promotion de la transparence de l'action gouvernementale plus en général». Selon lui, la statistique occupe une place importante dans l'appui de l'UE au Togo et constitue une préoccupation depuis la reprise de la coopération.

«Cet appui est donc une composante clé de l'appui de l'Union européenne à l'amélioration de la gouvernance économique», a-t-il insisté avant de préciser qu'il est aussi fortement lié aux programmes d'appui budgétaire dont les décaissements qui se font sur la base d'analyses rigoureuses dans le progrès des réformes mesurées sur la base de données objectives et d'indicateurs auxquels l'amélioration du système statistique national contribuera.

Quant au directeur général de la

mission le renforcement des capacités statistiques. «Nous accompagnons le gouvernement dans cet exercice en proposant toute l'architecture que prendra cet institut et amener à l'installation du conseil national de la statistique», s'est-il confié.

De son côté, Patrick Spirlet, chef



statistique, transformer la Direction Générale de la Statistique Nationale en Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et mettre en place le conseil national de la statistique.

«Le gouvernement togolais s'est engagé dans une réforme qui vise

Fédération Ouest Africaine des Associations de Personnes Handicapées
Le Togo assure le Secrétariat Général

Le Secrétariat Général la fédération ouest africaine de personnes handicapées (FOAPH), est revenu, à la suite de son assemblée générale extraordinaire (du 8 au 9 décembre 2012) au Togo en la personne de M. Ayassou Komivi. «C'est un honneur de taille pour la FETAPH, ses partenaires techniques et financiers et aussi le Togo», a déclaré le nouveau secrétaire général de la FOAPH, à la rencontre avec la presse le 15 mars 2013.

Pour la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (FETAPH), cette nouvelle mérite d'être partagée avec la communauté nationale et les autres acteurs. «C'est un poste noble, une lourde responsabilité



Table d'honneur à la conférence de presse du FETAPH

car le secrétariat général constitue la cheville ouvrière», a précisé, M. Ayassou Komivi.

En effet, depuis plusieurs années, les organisations de personnes handicapées se battent pour redynamiser leur fédération sous-régionale tombée en léthargie pour manque de soutien.

Après l'assemblée générale de décembre 2012, elle vient de renaître de ses cendres avec plusieurs défis tels que le renforcement des capacités des fédérations nationales et la défense des droits des handicapés.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°220 DE LOTO KADOO DU 08 MARS 2013

Nous sommes le 15 Mars 2013 et le tirage de Loto Kadoo auquel nous assistons porte le N°221.

Lors du dernier tirage de Loto Kadoo, l'essentiel des gros lots a été gagnés à l'intérieur du pays.

En effet, les points de vente 2361 et 2023 basés respectivement à AMLAME et à ATAKPAME, ont recencé respectivement un lot de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA.

A SOKODE, c'est un gros lot de 1.000.000F CFA qui a été gagné auprès de l'opérateur 7601.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE FAÇON DE DEVENIR TRÈS RICHE BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°221 de Loto Kadoo du Vendredi 15 Mars 2013

Numéro de base

56

77

55

02

49

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 631 de Lotto Diamant du lundi 18 Mars 2013

Numéro de base

02

10

31

27

87